

qui suis leur représentant, de faire reconstruire le petit barrage. Il coûterait \$2,000. N'importe lequel de ces pêcheurs, aidé de sa famille, aurait pu l'ériger en deux jours, car les arbres sont là. Toutefois, divers titres à la propriété les gênent et il faudrait consulter celui-ci et celui-là. Je me suis donc adressé au ministre,—ce n'était pas le ministre actuel mais son troisième prédécesseur,—pour réclamer l'aménagement de ce barrage afin de protéger la région. Il fit mener une enquête. Je n'ai pas de dent contre les diplômés. Je ne crois pas que personne à la Chambre ait passé autant de temps que moi au collège. Le ministre envoyait donc ces diplômés, biologistes et autres, faire un relevé et l'un d'eux glissa sur une bille, tomba à l'eau et perdit ses notes. D'autres diplômés sont venus par la suite mais ils ne purent trouver le poisson. Pour en revenir au barrage, tout ce que nous savons c'est que lorsqu'il y en avait un on trouvait du poisson là-bas; maintenant qu'il n'y a plus de barrage, le poisson est disparu.

Je sais que je ne suis pas juste envers le ministre en ce moment, mais il n'en reste pas moins que chaque année on pourvoit dans les crédits à une somme de \$5,000 pour le remplacement de ce barrage mais chaque année on trouve une raison de ne pas l'aménager. J'écrivais donc à quelques-uns de mes amis écossais de Pender-Harbour pour leur expliquer pourquoi on ne remplace pas le barrage. "Mais, Jimmy, me disent-ils, tu sais bien que quand il y avait un barrage il y avait du poisson et que maintenant que le barrage n'est plus là, il n'y a plus de poisson." Haro sur le ministère! Puisque le ministre des Travaux publics affecte un demi-million de dollars à l'aménagement d'un port pour petits bateaux, plus haut le long du littoral, pourquoi ne fait-il pas élever ce barrage, disent-ils.

Comme les Indiens sont propriétaires des terres de chaque côté de l'emplacement où il faudrait aménager le barrage, nous sommes allés leur rendre visite. J'ai bien fait de prononcer ce discours de bonne heure au cours de la session car si j'avais attendu la dernière journée, on s'écrierait de toutes parts: "Adopté". Au lieu de cela, on écoute mes brèves observations.

Nous sommes allés voir le chef de la bande indienne. Il y avait là le secrétaire, qui est Écossais, et moi-même qui suis Écossais. Si des blancs avaient été propriétaires des terrains des deux rives, ils auraient exigé un fort loyer. Les Indiens ont dit qu'ils accepteraient une somme de \$25 par année en retour de la permission d'ériger le bar-

rage. J'approuve ce que le ministre a fait pour l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique. Je lui demande son appui en faveur de ce projet dans mon comté parce que je n'ai pas réussi à expliquer aux pêcheurs de ma circonscription pourquoi ce barrage n'avait pas été aménagé. Mes collègues savent que je ne suis pas facilement à court de mots. J'aimerais que le ministre nous dise pourquoi, pour la cinquième année, le petit barrage de Sakinaw n'a pas été érigé.

L'hon. M. Mayhew: Monsieur le président, je n'ai pas eu l'occasion de survoler la rivière Sakinaw avec le député de Coast-Capilano. Je l'ai aperçu, mais non sans beaucoup de difficulté. Je ne puis concevoir comment un de nos fonctionnaires pourrait tomber dedans à moins d'être dans le sens du cours d'eau. S'il tombait en travers, il aurait les pieds sur une rive et la tête sur l'autre. Nous y avons dépêché un de nos fonctionnaires afin d'y chercher du saumon, mais il est revenu en disant qu'il n'en avait pas vu. Il a dit que s'il y en avait, trop d'Écossais habiles à la pêche ont dû s'y rendre, parce qu'il n'y restait pas beaucoup de poissons.

Si le barrage n'a pas été rétabli, c'est franchement parce que nous avons eu des pourparlers avec les Indiens depuis trois ans et nous nous sommes entendus quant au prix, mais nous attendons l'approbation de la bande. Nous attendons encore cette approbation. Nous ne pouvons ériger un barrage sur le cours d'eau avant d'en obtenir la permission de la bande indienne. Si l'honorable député veut user de son influence pour obtenir le consentement de la bande, le barrage sera érigé en moins de six semaines.

M. Sinclair: Je ne veux pas être désobligeant, mais il y a quelques mois j'ai assisté à une réunion de la bande au cours de laquelle celle-ci a donné son approbation. Les Indiens s'intéressent fort à ce barrage, parce qu'ils en bénéficient beaucoup. Si c'est tout ce qui retarde l'exécution des travaux, j'espère n'avoir pas à faire l'an prochain le discours que je renouvelle depuis cinq ans au sujet du barrage de Sakinaw.

M. McWilliam: Monsieur le président, je désire, à l'égard du crédit à l'étude, appeler l'attention du ministre sur l'urgence de protéger suffisamment l'industrie de la pêche à l'éperlan de la Miramichi. Pour démontrer l'importance de cette industrie pour les habitants de la région orientale de la circonscription de Northumberland, que je représente, je désire consigner au hansard la statistique publiée dans le rapport annuel du ministère de l'industrie et du développement économi-